

ROYAUME DE BELGIQUE

NUMERO DE PUBLICATION : 1017088A6

SPF ECONOMIE, P.M.E.,
CLASSES MOYENNES & ENERGIE

NUMERO DE DEPOT : 2006/0204

Classif. Internat. : E06B

Date de délivrance le : 05 Février 2008

Office de la Propriété intellectuelle

Le Ministre de l'Economie,

Vu la loi du 28 Mars 1984 sur les brevets d'invention, notamment l'article 22;

Vu l'arrêté royal du 2 Décembre 1986 relatif à la demande, à la délivrance et au maintien en vigueur des brevets d'invention, notamment l'article 28;

Vu le procès verbal dressé le 31 Mars 2006 à 15H00 à l'Office de la Propriété Intellectuelle

ARRETE :ARTICLE 1.- Il est délivré à : HERMANS Philippe
Clos des Tulipes 11, B-1410 WATERLOO(BELGIQUE)

un brevet d'invention d'une durée de 6 ans, sous réserve du paiement des taxes annuelles, pour : SUPPORT DE STORE UNIVERSEL.

ARTICLE 2.- Ce brevet est délivré sans examen préalable de la brevetabilité de l'invention, sans garantie du mérite de l'invention ou de l'exactitude de la description de celle-ci et aux risques et périls du(des) demandeurs(s).

Pour expédition certifiée conformeBruxelles, le 05 Février 2008
PAR DELEGATION SPECIALE :
DRISQUE S.
Conseiller
S. DRISQUE
Conseiller**.be**

Description.

Support de store universel.

L'invention consiste en une tôle pliée horizontalement en cinq sections principales permettant d'accrocher à la nervure supérieure d'un volume de fenêtre (ou de porte ou porte-fenêtre) un mécanisme de store, (décoration, accessoire ou autre) sans perforation, ni scellement ni altération visible dans le(s) montant(s) du volume desservi.

Selon le schéma :

1. La première section (1) est verticale et située à l'opposé du support de façon à enserrer la nervure supérieure de l'ouvrant. Il sert de serrage pour l'ancrage du support. Pour les portes ou fenêtres oscillantes, une vis (max 15 mm.) le fixera dans le sens extérieur vers intérieur de façon invisible.

2. La deuxième section (horizontale) (2) qui pourra être sélectionnée en fonction de l'épaisseur de la nervure supérieure de l'ouvrant assumera la charge du matériel suspendu.

3. La troisième section (3) est composée de 2 parties :

La section supérieure (3A) est verticale et sera appuyée sur le linteau supérieur de l'ouvrant de façon à servir d'étau avec la première section.

La section inférieure (3B), également verticale, et articulée par une charnière horizontale avec la section 3A assure la verticalité du matériel supporté en cas d'ouverture du volume oscillant.

Elles pourront être teintées pour que le support soit le plus discret possible et s'harmoniser avec la couleur de l'ouvrant.

La hauteur du 3ème plan (3B) déterminera la hauteur de l'ensemble du support.

4. La quatrième section (4) est située en partie en léger retrait de la troisième section pour accepter une (ou des) tête(s) de vis, de boulon ou d'écrous devant fixer le mécanisme de store dans l'angle formé par les 4ème et le 5ème section.

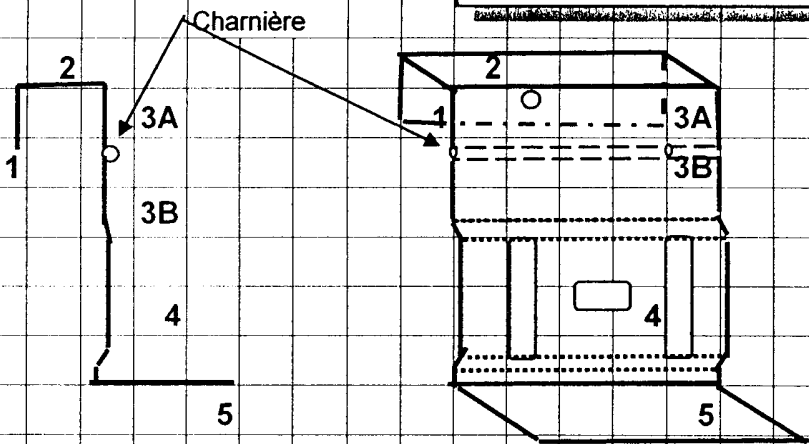
5. La cinquième section (5) est horizontale et sert principalement à supporter la partie inférieure du mécanisme de store (bois, alu, métal divers).

Revendication(s).

L'invention consiste en un support de stores (décoration ou accessoire) permettant de poser un store (ou tout autre décoration) sur un ouvrant de porte ou de fenêtre (battant ou oscillant) quelque soit la nature de celui-ci (bois, aluminium, plastic ou autre) et surtout sans altérer d'aucune manière la structure visible, donc sans trous, fentes ou autre agression apparente.

1. Support permettant de poser un store, tout autre accessoire de décoration ou accessoire, au haut d'une fenêtre, d'une porte ou d'une porte-fenêtre, sans aucune intervention sur la structure de l'ouvrant.
2. Support pouvant être positionné sur toute la largeur du volume de porte ou fenêtre.
3. La minceur de la tôle (<1,5 mm.) utilisée pourra être absorbée facilement par le joint d'étanchéité du volume de fenêtre. De plus, situé au plus haut point de l'ouvrant, aucun risque d'infiltration d'eau n'est possible.
4. Le produit peut être posé sur tout volume battant et également sur un volume oscillant grâce à l'articulation de la section 3.
5. L'utilisateur pourra opter pour un positionnement optimal car il n'y a aucune contrainte de positionnement du support pour lui-même. Le positionnement des supports pourra tenir compte aisément des cordes éventuelles des stores à installer.
6. La profondeur de la section 2 sera choisie en fonction de l'épaisseur de l'arrête supérieure du linteau du volume porteur.
7. Le support universel pourra être coloré et assorti au châssis porteur de façon à passer le plus discret possible.
8. Un minimum de 2 supports sera nécessaire pour tout mécanisme sur le marché (section maximum de 40 mm. par côté ou de diamètre). En cas de charge importante, l'utilisation de plus de 2 supports est conseillée. La charge maximale par support est de 30 kg. en poussée verticale pour autant que le mécanisme soit bien fixé à la section 4 et que la section du mécanisme soutenu ne dépasse pas 40 mm.

Support de store universel
SUPPORT "2"

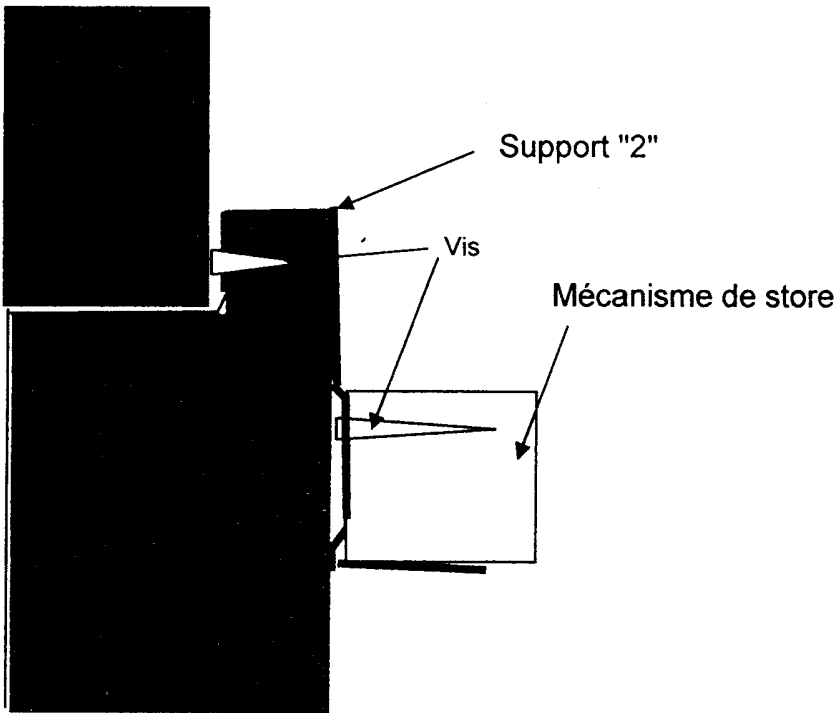
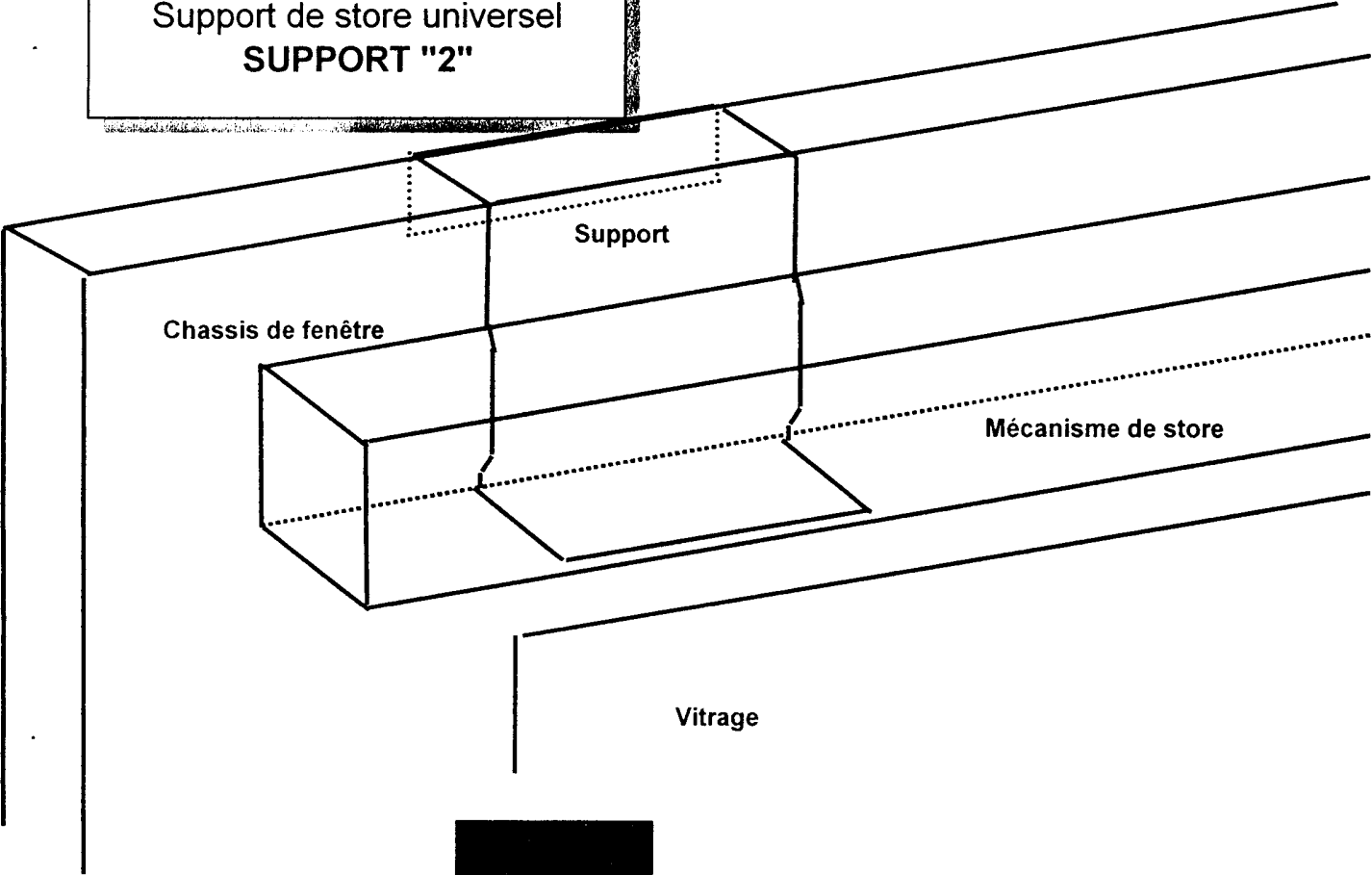


Epaisseur pièce : ± 1,35 mm.
a: sont des perforations

Mesures en mm,

4

Support de store universel
SUPPORT "2"



Abrégé.

Support de store universel.

Support universel pour fixer un store, une décoration ou un accessoire de fenêtre à une fenêtre, porte ou porte-fenêtre, côté intérieur, sans perforation ni dégât apparent au châssis qu'il soit battant ou oscillant.